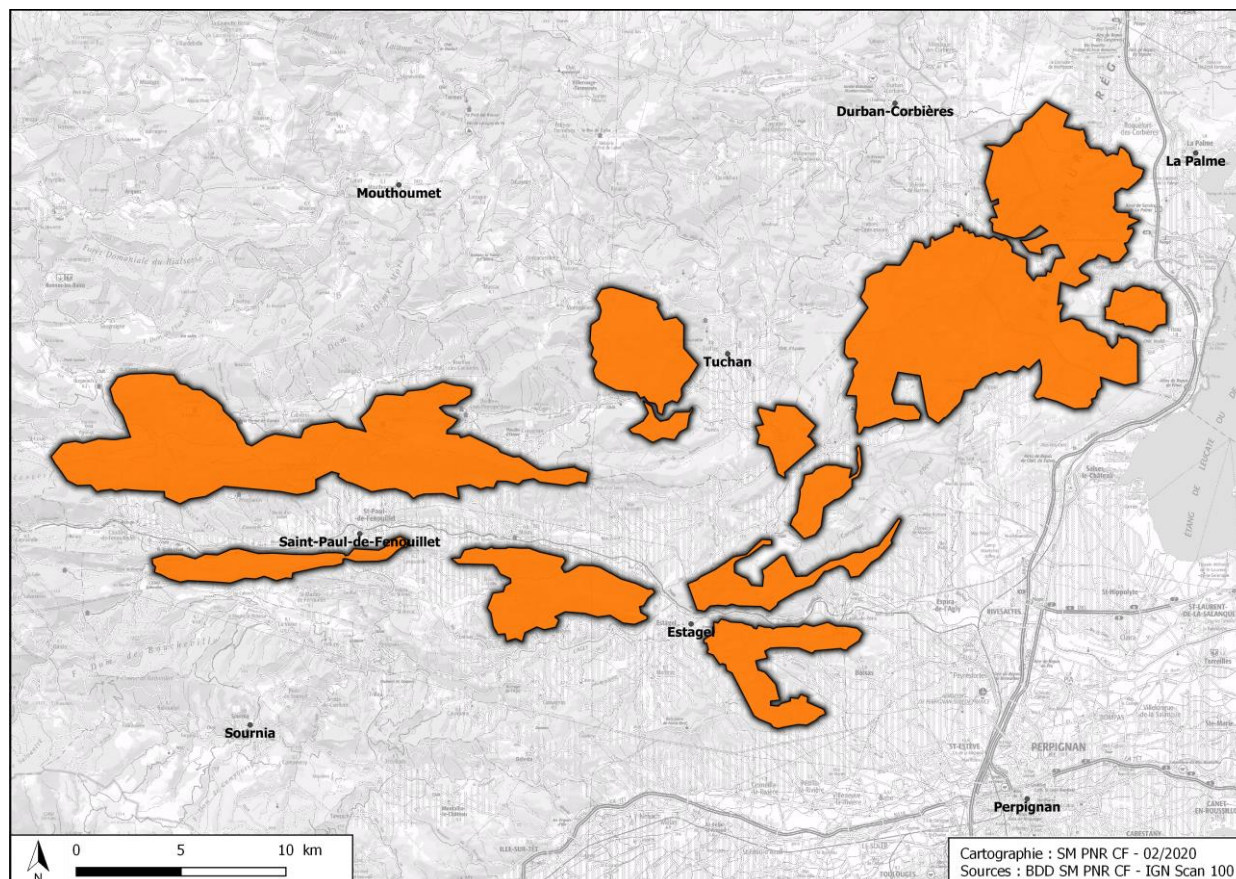


**FICHE DE SYNTHÈSE DU SITE NATURA 2000
FR9110111
ZPS « BASSES CORBIÈRES »**



Site FR9110111

ZPS : arrêté en Mars 2002

Département : Aude (50%) et Pyrénées Orientales (50%)

Surface du site: 29495 ha

Opérateur : Chambre d'Agriculture Pyrénées Orientales (66)

Animateur : Syndicat de Préfiguration du Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes

Description du site :

Massif des pré-Pyrénées culminant à 1 230 m, la ZPS Basse Corbières présente un ensemble de chaînons essentiellement calcaires avec orientation générale ouest-est. Le relief y est particulièrement tourmenté avec une succession de dépressions, de collines, de plateaux et de barres rocheuses. Le site est caractérisé par un fort gradient altitudinal, climatologique, hygrométrique, de végétation entre l'est et l'ouest du site.

De type méditerranéen, le climat de la ZPS Basse Corbières se caractérise par un ensoleillement important, un vent fort fréquent, des précipitations annuelles souvent faibles et irrégulières et une sécheresse estivale.

La végétation de la ZPS Basses Corbières, typique de ce climat méditerranéen, est constituée par l'ensemble des stades allant de la pelouse à Brachypode rameux au matorral arboré à Chêne vert. A noter que les pelouses sèches, surtout présentes sur la partie orientale de la ZPS, s'embroussaillent progressivement. A l'ouest du site on observe plutôt des milieux de moyenne montagne, prairies et zones plus fraîches.

Les habitats d'intérêt communautaire du site (en ordre décroissant d'enjeu)

Habitats d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Surface (ha)	Etat de conservation	Menaces principales

Espèces d'intérêt communautaire présentes (en ordre décroissant d'enjeu)

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Elements quantitatifs *	Etat de conservation population*	Menaces principales
Aigle de Bonelli (<i>Aquila fasciata</i>)	A093	2 couples	B Moyen	Électrocution lignes électriques, fermeture des milieux, dérangement lié aux activités humaines, infrastructures et activités industrielles (éoliennes, photovoltaïque, carrières,...), raréfaction des espèces proies, compétition interspécifique
Vautour percnoptère (<i>Neophron percnopterus</i>)	A077	0-1 couple	A Bon	Disparition de l'élevage, empoisonnement, dérangement lié aux activités humaines, Électrocution lignes électriques, infrastructures et activités industrielles (éoliennes, photovoltaïque, carrières,...)
Cochevis de Thékla (<i>Galerida theklae</i>)	A245	100-175 couples	B Moyen	Fermeture des milieux, urbanisation, plantation de résineux, infrastructures et activités industrielles (éoliennes, photovoltaïque, carrières,...)
Bruant ortolan (<i>Emberiza hortulana</i>)	A379	40-70 couples	C Mauvais	Fermeture des milieux, déprise viticole, perte de haies, produits phytosanitaires, urbanisation, plantation de résineux, infrastructures et activités industrielles (éoliennes, photovoltaïque, carrières,...)
Fauvette pitchou (<i>Sylvia undata</i>)	A302	300-800 couples	B Moyen	Fermeture des milieux, plantation de résineux
Circaète Jean-le-Blanc (<i>Circaetus gallicus</i>)	A080	10-15 couples	B Moyen	Dérangement lié aux activités humaines, fermeture des milieux, régression des espèces proies, Électrocution lignes électriques, infrastructures et activités

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Elements quantitatifs *	Etat de conservation population*	Menaces principales
				industrielles (éoliennes, photovoltaïque, carrières,..)
Rollier d'Europe (<i>Coracias garrulus</i>)	A231	2-3 couples	B Moyen	Disparition des cavités, fermeture du milieu, Électrocution lignes électriques, infrastructures et activités industrielles (éoliennes, photovoltaïque, carrières,..)
Aigle botté (<i>Aquila pennata</i>)	A092	0-2 couples	B Moyen	Dérangement lié aux activités humaines, Sylviculture inadaptée, Électrocution lignes électriques
Aigle royal (<i>Aquila chrysaetos</i>)	A091	4 couples	D Très mauvais	Fermeture des milieux, dérangement lié aux activités humaines, infrastructures et activités industrielles (éoliennes, photovoltaïque, carrières,..), raréfaction des espèces proies
Alouette Calandrelle (<i>Calandrella brachydactyla</i>)	A143	2-3 couples	D Très mauvais	Intensification des pratiques agricoles
Alouette lulu (<i>Lullula arborea</i>)	A246	150-200 couples	C Mauvais	, fermeture des milieux, produits phytosanitaires, plantation de résineux
Faucon pèlerin (<i>Falco peregrinus</i>)	A103	8-10 couples	C Mauvais	Dérangement lié aux activités humaines, empoisonnement, Électrocution lignes électriques
Pipit rousseline (<i>Anthus campestris</i>)	A255	50-100 couples	C Mauvais	Fermeture des milieux, plantation de résineux, produits phytosanitaires, Dérangement lié aux activités humaines
Pie-grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>)	A338	15-25 couples	B Moyen	Fermeture des milieux, plantation de résineux, régression du pastoralisme, perte de haies, produits phytosanitaires
Crave à bec rouge (<i>Pyrhocorax pyrrhocorax</i>)	A346	15-25 couples	C Mauvais	Régression du pastoralisme, produits phytosanitaires, fermeture des milieux
Oedicnème criard (<i>Burhinus oedicnemus</i>)	A133	-	NE	Produits phytosanitaires, fermeture des milieux
Busard Saint-Martin (<i>Circus cyaneus</i>)	A082	0-1 couple	D Très mauvais	Électrocution lignes électriques, fermeture des milieux, intensification des pratiques agricoles
Grand-duc d'Europe (<i>Bubo bubo</i>)	A215	20-30 couples	C Mauvais	Dérangement lié aux activités humaines, fermeture des milieux, infrastructures et activités industrielles (éoliennes, photovoltaïque, carrières,..)

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Elements quantitatifs *	Etat de conservation population*	Menaces principales
Vautour Fauve (<i>Gyps fulvus</i>)	A078	20-180 individus	B Moyen	Fermeture des milieux, abandon du pastoralisme, empoisonnement, Électrocution lignes électriques, infrastructures et activités industrielles (éoliennes, photovoltaïque, carrières,...)
Martin-pêcheur d'Europe (<i>Alcedo atthis</i>)	A228	0-2 couples	C Mauvais	Pollution des eaux, aménagements hydrauliques (reprofilage de berge, enrochement,...)
Busard cendré (<i>Circus pygargus</i>)	A084	5-10 couples	B Moyen	Électrocution lignes électriques, fermeture des milieux, régression du pastoralisme, prédation par sangliers, produits phytosanitaires
Engoulevent d'Europe (<i>Caprimulgus europaeus</i>)	A224	Non estimé	D Très mauvais	Destruction des habitats naturels, routes, produits phytosanitaires, régression du pastoralisme
Milan noir (<i>Mivus migrans</i>)	A073	10-500 individus	C Mauvais	Empoisonnement, tir, Électrocution lignes électriques, gestion des ripisylves, infrastructures et activités industrielles (éoliennes, photovoltaïque, carrières,...)
Pic noir (<i>Dryocopus martius</i>)	A236	1-3 couples	D Très mauvais	Sylviculture inadaptée
Bondrée apivore (<i>Pernis apivorus</i>)	A072	2-4 couples	B Moyen	Gestion sylvicole inadéquate, Dérangement lié aux activités humaines, Électrocution lignes électriques
Faucon crécerellette (<i>Falco naumanni</i>)	A095	0-20 individus	B Moyen	Fermeture des milieux, produits phytosanitaires, Électrocution lignes électriques, infrastructures et activités industrielles (éoliennes, photovoltaïque, carrières,...)
Gypaète barbu (<i>Gypaetus barbatus</i>)	A076	0-3 individus	C Mauvais	Régression du pastoralisme, Électrocution lignes électriques, infrastructures et activités industrielles (éoliennes, photovoltaïque, carrières,...)
Vautour moine (<i>Aegypius monachus</i>)	A079	0-2 individus	B Moyen	Régression du pastoralisme, Électrocution lignes électriques, infrastructures et activités industrielles (éoliennes, photovoltaïque, carrières,...)
Milan royal (<i>Milvus milvus</i>)	A079	1-2 couples	B Moyen	Empoisonnement, Électrocution lignes électriques, infrastructures et activités industrielles (éoliennes, photovoltaïque, carrières,...)

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Elements quantitatifs *	Etat de conservation population*	Menaces principales
Faucon d'Eléonore (<i>Falco eleonora</i>)	A100	0-5 individus	A Bon	Électrocution lignes électriques, infrastructures et activités industrielles (éoliennes, photovoltaïque, carrières,...)

Principaux objectifs du site

Espèces visées	Objectifs principaux	Exemple de mesures de gestion
Toutes les espèces	Maintien et amélioration de la qualité des habitats d'alimentation et de reproduction des oiseaux d'intérêt communautaire	Entretien des milieux ouverts par gestion pastorale
Toutes les espèces	Amélioration de la ressource alimentaire des oiseaux	Limitation de l'utilisation des produits phytosanitaires en viticulture
Toutes les espèces	Préservation de l'état et de la tranquillité des espèces d'intérêt communautaire et de leurs habitats	Réduction de l'impact des dessertes existantes et autres infrastructures linéaires
Toutes les espèces	Amélioration des connaissances avifaunistiques et sensibilisation du grand public et des différents acteurs	Recensement des lignes électriques problématiques pour l'avifaune

Pour en savoir plus :

Contact : SM PNR Corbières-Fenouillèdes – Antenne d'Estagel
 Centre Arago – Place Francisco Ferrer
 66310 Estagel
 04.68.53.39.48
a.brissaud@corbieres-fenouilledes.fr

Sources d'information :

Site du MEDDTL : www.developpement-durable.gouv.fr
 Site de la DREAL Occitanie : www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr
 Site de la DDTM : <http://www.pyrenees-orientales.gouv.fr/>
 Site de l'Animateur : <http://corbieres.n2000.fr/les-sites-des-corbieres/basses-corbieres-zps>